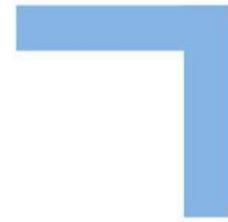


Guide *des études*

2023 - 2024



LICENCE 3

Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

**FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE**



Sommaire

Le mot du doyen et présentation de la faculté	1
La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres	2
L'équipe de direction de la Faculté.....	2
Faire un stage.....	3
Le mot de la directrice de département Sciences du langage.....	4
Équipe de direction et équipe administrative	5
Réunion de rentrée en licence.....	6
Calendrier licence 2023-2024.....	6
Informations pratiques et pédagogiques	7
Règlement des études	9
Glossaire des termes administratifs à connaître	11
Note sur le plagiat	12
Présentation générale de la licence.....	13
Licence 1 Linguistique Générale et Outillée : dispositifs d'aide à a réussite	16
L1 LGO, semestre 1	17
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL	18
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques	21
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	22
BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation	23
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	23
L1 LGO, semestre 2	24
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL	25
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques	27
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	28
BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation	29
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	30
L2 LGO, semestre 3	31
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL	32
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques	33
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	33
BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation	34
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	35
L2 LGO, semestre 4	38
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SDL	39
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques	39
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	40
BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation	40
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	41
L3 LGO, semestre 5	44
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL	45
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	47
BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation	47
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	50
L3 LGO, semestre 6	52
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL	53
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	54
BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation	55
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	57
L3 Français Langue Etrangère, semestre 5	60

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	61
BCC 6 : Projet de l'étudiant.....	62
L3 FLE, semestre 6	63
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	64
BCC 6 : projet de l'étudiant.....	65
Modalités de contrôle : L1 LGO	66
Modalités de contrôle : L2 LGO	69
Modalités de contrôle : L3 LGO	71
Modalités de contrôle : L3 FLE.....	73
Les bibliothèques.....	74
Construisez votre parcours de formation	77
Le pôle Transversalité	78
Les services numériques incontournables.....	79
CLIL : Centre de Langues de l'Université de Lille	81
La Maison de la Médiation : informer et prévenir.....	84
Localisation des services du campus Pont-de-Bois.....	85

Le mot du doyen et présentation de la faculté

Chères étudiantes, chers étudiants,

Votre génération est parvenue à l'âge adulte dans un monde qui traverse des bouleversements inédits. Face à ces derniers, se former est essentiel pour faire advenir les transformations nécessaires, de manière raisonnée et sans rien céder à des instincts mortifères.

Les Humanités, ces disciplines construites autour de la compréhension au sens large, jouent un rôle crucial dans ce processus. La technologie ne peut pas, à elle seule, fixer le cap de nos communautés humaines. Pour défendre voire construire des valeurs communes, il nous faut être capables de saisir les différences qui nous distinguent, de connaître les émotions qui nous singularisent pour construire un dialogue qui nous rassemble.

Quelle que soit la discipline que vous avez choisie, vous apprendrez à construire un sens commun. Cela passe par un travail rigoureux d'acquisition de connaissances sans lequel il n'y a pas de véritable compétence. Cela nécessite donc un engagement entier dans vos études que les équipes pédagogiques et administratives de la Faculté auront à cœur de favoriser.

Ce guide des études en témoigne. Sa lecture attentive vous permettra de bien comprendre votre environnement, le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, les attentes en matière d'évaluation, etc. Il vous permettra d'identifier vos interlocutrices et vos interlocuteurs. Il vous aidera à vous impliquer pleinement dans votre formation.

Nous mesurons tous la responsabilité qui est la nôtre pour vous mener à bien dans votre parcours.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite une excellente année universitaire.

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Professeur des Universités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiants et des étudiantes.

La Faculté des Humanités en quelques chiffres :

- 7 000 étudiant·e·s
- Près de 200 enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s
- Près de 400 chargé·e·s de cours
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées

L'équipe de direction de la Faculté

- Doyen : Gabriel Galvez-Behar
- Vice-doyen·e·s : Cédric Patin – Gabrielle Radica – Marie Bulté – Anne De Cremoux
- Directrice des services d'appui de la Faculté : Catherine Lenain

Ne manquez pas la fête de notre Faculté, qui se déroulera la semaine du 16 octobre ! Dédiée aux Humanités et ouverte aux étudiant·e·s et personnels, elle comportera une table-ronde, une triple exposition sur le thème du corps, une soirée artistique, associative et festive, une soirée « ciné-concert » au Kino et une balade à vélo (matériel prêté). Le programme et les informations d'inscription seront mis début septembre sur le site de la Faculté.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/>

Le mot de la directrice de département Sciences du langage

Le département Sciences du Langage propose un cursus d'études complet en sciences du langage en licence, master et doctorat. La licence sciences du langage permet aux étudiant·e·s intéressé·e·s par l'étude du fonctionnement du langage et des langues d'asseoir progressivement les connaissances fondamentales de la discipline et ses méthodes, ainsi que de découvrir les divers domaines de spécialité qui lui sont associés.

Parallèlement à cette formation de base en linguistique, plusieurs parcours sont proposés, à partir de la première année de licence (L1) ou de la troisième (L3). Ces parcours comportent des enseignements complémentaires, qui apportent des connaissances et des savoir-faire dans différents champs professionnels :

- en L1, les deux parcours proposés sont LGO (Linguistique Générale et Outillée) et LSF (Langue des Signes Française) ;
- en L3, débute le parcours FLE (Français Langue Étrangère).

Les parcours LGO et LSF sont compatibles, à partir de la L2, avec l'option ME (Métiers de l'enseignement du premier degré). Deux guides des études présentent les formations de Licence SDL : l'un réunit les parcours LGO (sans et avec option ME) et FLE, l'autre le parcours LSF (sans et avec option ME).

L'association d'une solide formation en linguistique et d'un parcours complémentaire constitue une forme de préparation à la poursuite d'études dans l'un des masters proposés par le département : Interprétariat LSF/Français (ILSFF), Lexicographie, Terminographie et Traitement Automatique des Corpus (LTTAC), Linguistique Générale Empirique et Cognitive (LiGEC) ou l'un des deux parcours de didactique des langues, Français Langue Étrangère ou langue Seconde (FLE/S, incluant une option Français langue seconde pour public sourd) et Français au Royaume-Uni (FRU). Les personnes intéressées par l'enseignement peuvent également se tourner ensuite vers le master MEEF du premier degré.

La diversité des champs de spécialité des enseignant·e·s-chercheur·e·s du département assure par la suite un accompagnement pour la poursuite d'études en doctorat, pour celles et ceux qui seraient tentés par la recherche fondamentale ou appliquée.

Votre projet personnel de formation se construit dès la première année de licence, et, pour profiter au maximum de vos études, il importe que vous deveniez vous-même acteur de votre formation, et que vous participiez activement à son élaboration en fournissant un travail régulier et soutenu, mais aussi à travers les choix qui s'offrent à vous. Nous vous invitons donc, quelle que soit votre année de licence, à consulter l'ensemble de chaque guide pour en avoir un aperçu global.

L'équipe administrative et enseignante du département est à votre écoute et se tient prête à vous aider.

Juliette Delahaie
Directrice du département Sciences du Langage

Équipe de direction du département Sciences du langage et équipe administrative et pédagogique de la licence

Directrice du département :

Juliette Delahaie

juliette.delahaie@univ-lille.fr

03 20 41 68 87

Bureau : B1 662

Directeur adjoint :

Antonio Balvet

antonio.balvet@univ-lille.fr

Bureau : B1 684

Responsable administrative de l'offre de formation :

Julie Oerlemans

julie.oerlemans@univ-lille.fr

03 20 41 60 52

Bureau : B0 658

Responsable pédagogique de la mention Sciences du langage et référente handicap pour le département :

Georgette Dal

georgette.dal@univ-lille.fr

Bureau : B1 670

Responsable pédagogique de la L1 LGO :

Fayssal Tayalati

fayssal.tayalati@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la L2 et de la L3 LGO et des parcours et option FLE :

Adèle Jatteau

adele.jatteau@univ-lille.fr

Responsable pédagogique du parcours LSF

Annie Risler

annie.risler@univ-lille.fr

Secrétariat pédagogique et accueil :
(L1 et L2, tous parcours) Emmeline Lhomme

emmeline.lhomme@univ-lille.fr

03 20 41 72 30

Bureau B0 654

(L3, tous parcours) Adeline Loock

adeline.loock@univ-lille.fr

03 62 26 97 51

Bureau B0 656

Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi, 9h à 11h30 – 13h30 à 16h

Communication et respect de la charte « Droit à la déconnexion »

Quelle que soit la modalité utilisée, il est important de respecter un certain nombre de règles de base en matière de communication :

- Prendre régulièrement connaissance des informations et documents fournis par les enseignant·e·s dans le cadre de leur cours Moodle auquel vous aurez accès une fois votre inscription entièrement finalisée ainsi que des informations et documents déposés sur le forum général de la formation.
- Respecter la [Netiquette](#) en matière de messagerie électronique : saluer le ou la destinataire en début et à la fin du message ; être clair·e et concis·e ; penser à remercier la personne sollicitée en cas de demande d'une faveur.
- Respecter les règles élémentaires du respect du droit à la déconnexion : éviter d'adresser des messages en semaine entre 19h00 et 7h00, pendant le week-end et les périodes de congés ou de fermeture de l'Université ; attendre un délai raisonnable, hors week-ends, si votre message est resté sans réponse, en relançant courtoisement votre interlocuteur ou interlocutrice.
- Utiliser exclusivement votre adresse universitaire (prénom.nom.etu@univ-lille.fr) si vous devez contacter le secrétariat de la formation, un·e enseignant·e ou la responsable de la formation, en précisant le nom figurant sur votre carte d'étudiant, votre formation (ainsi que votre numéro étudiant. Ces précisions permettront un traitement plus rapide et efficace de votre demande.

Calendrier licence Sciences du langage, parcours FLE 2023-2024

Réunion de rentrée licence 3 LGO et FLE : le 8 septembre 10h amphi B1

Reprise des cours de licence : 18 septembre

Semestres impairs

- Semestre impair : du 18 septembre matin au 22 décembre soir
- *Pause pédagogique d'automne : du 28 octobre soir au 6 novembre matin*
- Vacances de Noël : du 23 décembre au 8 janvier matin

Semestres pairs

- Semestre pair : du 15 janvier matin au 19 avril soir
- *Pause pédagogique d'hiver : du 24 février matin au 4 mars matin*

Attention : à ces dates s'ajoutent les sessions 2 des semestres impairs et pairs, la première quinzaine du mois de juin.

Informations pratiques et pédagogiques

Information destinées aux nouvelles et nouveaux inscrits à l'Université de Lille :

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail). Vous devez faire une première connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt.

Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :

- à votre boîte mail étudiante, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contactent (pre-nom.nom.etu@univ-lille.fr)
- à la plateforme Moodle
- aux actualités de l'Université
- à l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat, Emmeline Lhomme ou Adeline Loock, selon votre année de formation.
- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant-e responsable du cours (à l'issue d'un cours, dans son bureau, ou en prenant rendez-vous par courriel).
- Pour les demandes de dispense, les doubles cursus ou pour toute question pédagogique particulière au-delà d'un enseignement particulier, merci de contacter, selon le cas, la ou le responsable pédagogique d'année ou la responsable pédagogique de la mention (cf. plus haut).
- Vous pouvez également vous adresser au [SUAIO](#) (Service Universitaire Accueil Information Orientation) si vous avez des questions d'orientation plus générales.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Vous devez par ailleurs impérativement vous inscrire au cours Moodle « Secrétariat licence SDL » et lire attentivement les informations qui y sont déposées très régulièrement.

Il vous est également conseillé de vous inscrire sur le groupe Facebook du département : www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3

Quelle est la différence entre 'inscription administrative', 'inscription pédagogique' et 'inscription dans les groupes' ?

1. **Inscription administrative** : toutes les informations vous permettant de vous inscrire administrativement sont disponibles en ligne sur le [site web de l'Université](#). Une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte d'étudiant vous sera attribuée et vous pourrez ainsi accéder à votre ENT.

Date limite : 24 septembre 2023. Les réunions de rentrée se déroulant la première semaine de septembre, nous vous conseillons de vous inscrire avant le 1er septembre.

2. **Inscription pédagogique** : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de valider votre inscription aux examens. Sans elle, il n'est pas possible de prendre en compte les résultats aux évaluations.

Dates limites : l'inscription pédagogique s'effectue à l'automne pour les semestres impairs et au printemps pour les semestres pairs. Les dates vous seront communiquées le moment venu par différents moyens (affichage, message sur Moodle, etc.).

3. **Inscription dans les groupes** : vous devez vous inscrire dans les groupes de cours fondamentaux, cours à choix, options transversales et cours de langues (informations données dans les réunions de rentrée).

Ces trois inscriptions sont obligatoires.

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences afin d'amorcer la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir sur l'application Pstage disponible sur votre ENT, et qui doit impérativement être signé par toutes les parties au moins 15 jours avant le début du stage.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le site de la Faculté [ici](#) et sur Moodle (pour rejoindre le Moodle dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé Moodle : msru5j).

Outre la procédure à suivre pour établir une convention, vous trouverez également sur cette page et sur Moodle des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidatures, ...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Nous vous invitons également à vous inscrire sur les réseaux sociaux professionnels, véritables appuis pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage :

<https://www.lilagora.fr/group/faculte-des-humanites/30>

<https://www.linkedin.com>

Le bureau des stages de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Contact pour le département Sciences du langage au sein de la faculté

Lisa Haouat

Mail : lisa.haouat@univ-lille.fr

Tél. : 03 62 26 97 41

Comprendre la structuration et les règles de validation de la licence

Structuration de la licence

Qu'est-ce qu'un BCC ? une UE ? des ECTS ?

La licence est structurée en six semestres pédagogiques, chaque semestre comportant un certain nombre de blocs de connaissance et de compétences (BCC), considérés comme des jalons permettant d'évaluer les niveaux d'acquisition des connaissances et des compétences.

Un BCC est un ensemble homogène d'enseignements et d'activités, construit autour d'une logique d'alignement des objectifs pédagogiques, des méthodes d'apprentissage et des modalités d'évaluation. Un BCC est donc structuré en une ou plusieurs unités d'enseignement (UE) et chaque UE peut éventuellement contenir plusieurs enseignements – éléments constitutifs (EC).

Un BCC est prévu dans la maquette sur tout ou partie des semestres en fonction de sa nature et de ses exigences pédagogiques.

Validation de la licence

Les semestres, BCC et UE permettent l'acquisition d'ECTS et sont capitalisables, c'est-à-dire que vous en conservez le bénéfice en cas de doublement et dans certains cas de réorientation.

Pour obtenir votre année, vous devez être admis-e à chaque semestre à tous les BCC.

Les BCC et UE validés apparaissent dans les relevés de note avec la mention **ADM**.

Les BCC et UE non validés apparaissent avec la mention **AJ**.

Si l'un des BCC n'est pas validé (AJ), vous ne pouvez pas valider votre semestre, même si votre moyenne générale au semestre est supérieure à 10. Vous êtes donc déclaré-e ajourné également au semestre (AJ). Veuillez donc à valider chacun des BCC de chaque semestre.

À l'issue de la première session des semestres pairs, une **compensation** entre les notes des mêmes BCC des semestres impairs et pairs d'une même année est effectuée. Si vous avez été ajourné-e à un BCC (moyenne des UE inférieure à 10), vous pouvez compenser cette note par la note obtenue au même BCC l'autre semestre, si la moyenne de ces deux BCC est supérieure à 10. Le BCC obtenu par compensation apparaîtra alors dans votre nouveau relevé de notes avec la mention **ADMC**, et vous ne devrez pas vous y présenter en seconde session.

- Par exemple : au BCC2 du semestre 1, vous obtenez une moyenne de 8,5 à l'issue de la première session et êtes donc ajourné-e (AJ) ; au semestre 2, vous obtenez 12 au BCC2 à l'issue de la première session. Vous êtes dans ce cas admis-e à la fois au BCC2 du S2 et, par compensation, au BCC2 du S1. Sur le PV de semestre figurera alors BCC2 : Semestre 1 : 8,5 (ADMC).

Si vous n'avez pas votre année à l'issue des sessions 1 :

Vous devez passer les sessions 2 (ou rattrapages) en fin d'année universitaire. Elles se déroulent par semestre, au mois de juin (cf. calendrier). Vous devez vous présenter à toutes les sessions 2 auxquelles vous êtes convoqué-e. En cas d'absence non justifiée à une épreuve, de session 1 comme de session 2, vous serez noté-e DEF (pour Défaillant), ce qui bloquera le calcul de l'ensemble de vos résultats.

Comme pour toute épreuve, veuillez à vous tenir au courant des dates, horaires et modalités des sessions 2, qu'elles soient organisées par le département SDL, un autre département ou par la scolarité du campus Pont-de-Bois. En cas de doute sur les dates, horaires ou épreuves à re-présenter, contactez au plus vite la gestionnaire de votre formation.

À l'issue des sessions 2 :

- vous êtes ADM ou ADCM à l'année : vous passez dans l'année supérieure

- vous êtes AJ ou Def : si vous êtes ajourné-e ou défaillant-e à l'année, en raison de la non-validation d'un ou plusieurs BCC, le jury d'année déterminera, au cas par cas, des possibilités de vous inscrire ou non dans l'année supérieure.

Attention : conformément au règlement des études de la faculté des Humanités, en cas d'absences injustifiées (DEF) trop nombreuses, le jury d'année est en droit de vous interdire la réinscription et par conséquent le redoublement.

Règlement des études

Tout-e étudiant-e de l'Université de Lille est invité-e à consulter le règlement des études. Ce dernier contient deux parties :

- une partie commune régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle, BUT et master. Cette partie « commune » est diffusée sur l'intranet étudiant et sur le [site internet de l'Université](#) ;
- une partie spécifique, propre à la composante portant la formation. Pour ce qui concerne la faculté des Humanités, cliquez [ici](#).

Vous y trouverez en particulier le détail sur les procédures d'admission et d'inscription, l'organisation générale des cursus, les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences, l'organisation des évaluations, les aménagements des études pour les publics spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes dites « empêchées », etc.).

Glossaire des termes administratifs à connaître

- ADM = Admis
- ADMC = admis par compensation entre BCC de même numéro entre semestres
- ABJ = absence justifiée : absence justifiée dans les 48h auprès du secrétariat par un certificat médical. *Une absence, même justifiée, donne lieu à la note de 0.*
- ABI = absence injustifiée, entraîne un DEF. *Une absence injustifiée bloque le calcul de l'UE, du BCC concerné et de l'année.*
- AJ = Ajourné
- AJAC = passage en année supérieure avec enjambement
- DEF = défaillant
- ECTS = crédits européens

Note sur le plagiat

Le plagiat est défini par le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (Commission d'Éthique de la Science et de la Technologie – Jeunesse 2005).

Le plagiat constitue une fraude.

À ce titre, il est passible de sanctions prononcées par la section disciplinaire de l'Université. Les sanctions disciplinaires sont, selon la gravité du cas : 1° L'avertissement ; 2° Le blâme ; 3° L'exclusion de l'Université de Lille pour une durée maximum de 5 ans ; 4° L'exclusion définitive de l'Université Lille ; 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

L'Université de Lille s'est dotée d'une application antiplagiat, et les enseignant·e·s en Sciences du langage demandent désormais systématiquement aux étudiant·e·s de déposer leurs travaux sur la plateforme Compilatio.

Les plagiat·s constatés feront systématiquement objet d'un signalement auprès du jury de la formation, qui décidera des suites à donner et, en particulier, de la demande de saisine de la section disciplinaire par le président de l'Université, selon la gravité du cas et les éventuels précédents.

Voici quelques conseils qui vous éviteront de vous retrouver en situation de suspicion de plagiat :

1. Citez toujours vos sources, y compris pour les citations empruntées à la Toile, qui sont à traiter comme un texte issu d'un ouvrage papier. La consigne vaut pour les tableaux, graphiques, données, images, etc., quelle qu'en soit la provenance. Contrairement aux idées reçues, Internet n'est en effet pas une immense bibliothèque publique dans laquelle il suffit de se servir sans mentionner sa source. Il existe des normes de citation pour les données électroniques (cf. par exemple <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>). Veillez à les appliquer strictement.
2. Utilisez les citations avec parcimonie, et pour autant qu'elles soient nécessaires à votre propos. Sauf si la consigne le demande expressément, un texte résultant d'un collage de citations, même mentionnées en tant que telles, est rarement en adéquation avec l'attente que l'on peut avoir d'un étudiant. Le droit de courte citation (art. L 122-5, 3, a, que l'on peut trouver sur le [site de Legifrance](#)) implique du reste de limiter le nombre et la taille des citations à la stricte compréhension du texte.
3. Conservez précieusement l'origine précise, exacte et complète des sources utilisées, ou, mieux encore, ne prenez jamais en note une citation sans lui associer sa source.
4. Rendez-vous sur le [site consacré au plagiat](#), réalisé par l'Université de Québec à Montréal, et testez vos connaissances à ce sujet au moyen du quiz que vous y trouverez. En complément, afin de vous aider à identifier les différentes formes de plagiat (y compris l'autoplégat), un questionnaire en ligne élaboré par l'Université d'Angers est disponible [ici](#).
5. Utilisez l'outil antiplagiat Compilatio pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignant·e·s.

Présentation générale du contenu de la mention Sciences du langage de licence, tous parcours

Depuis maintenant dix ans, l'Université de Lille offre une formation complète de Sciences du Langage en licence.

Actuellement, la mention de licence est structurée en trois parcours, partageant un tronc commun :

- en L1, les deux parcours proposés sont LGO (Linguistique Générale et Outillée) et LSF (Langue des Signes Française) ;
- en L3, débute le parcours FLE (Français Langue Étrangère), que décrit le présent guide.

Cette structuration vise à garantir à la fois une formation générale dans les différentes disciplines des Sciences du Langage, tout en ménageant des passerelles vers les domaines appliqués, dans une perspective de professionnalisation à l'horizon du niveau master.

En complément des enseignements disciplinaires en linguistique, les étudiant·e·s peuvent assister dès la première année à des cours d'ouverture extérieurs au département Sciences du langage : par exemple, logique, psychologie, latin, etc. Outre une ouverture d'esprit, ces cours peuvent permettre d'anticiper une réorientation possible au bout de la L1 vers un autre parcours en sciences humaines et sociales.

Telle qu'elle est conçue, la licence permet une autonomisation croissante de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur l'apprentissage guidé des outils de base de l'analyse linguistique, guidage qui s'estompe progressivement au cours des années pour mettre l'étudiant dans une perspective où il travaillera de plus en plus en autonomie (que ce soit seul ou en petit groupe) pour des travaux de recherche, en appliquant les connaissances et le savoir-faire acquis dans son parcours.

La L1

La première année de la licence, quel que soit le parcours, propose des enseignements **de tronc commun** (BCC1 et BCC2), dont l'objectif est de présenter la discipline en tant que telle, et de permettre l'acquisition de connaissances relatives à l'étude du langage sous plusieurs de ses aspects.

Ce tronc commun, qui constitue la base de la formation en sciences du langage, articule les connaissances théoriques et compétences méthodologiques nécessaires à l'étude des langues naturelles, qu'il s'agisse du français ou d'autres langues. Les connaissances et compétences qui y sont acquises constituent des prérequis nécessaires à une poursuite en deuxième et troisième année de la licence, et préparent au choix des parcours ou options.

Dans le BCC3, vous approfondirez tout au long de la licence vos compétences en **anglais**, langue de communication internationale par excellence. C'est également en langue anglaise que la grande majorité des textes scientifiques est rédigée.

La coloration des parcours [LGO](#) et [LSF](#) est donnée par le BCC4 et, pour le parcours LSF, en partie par le BCC5.

Dans le **parcours LGO**, vous suivrez dans le BCC des **enseignements d'ouverture** à choisir parmi un certain nombre de propositions détaillées plus loin, dont certaines peuvent être utiles pour l'étude de certains aspects de la langue ainsi que pour le choix des parcours ou options de L2 et L3, selon votre projet d'étude, votre projet professionnel ou personnel.

Le BCC4 prévoit par ailleurs l'apprentissage d'une **langue nouvelle**, si possible éloignée du français, afin de prendre de la distance avec les structures de la langue maternelle, pour qu'elle perde le caractère évident et « naturel ». Cette langue, qui peut être la LSF parmi d'autres, pourra être poursuivie en L2 et L3.

Le BCC5 est entièrement dédiée à votre intégration comme étudiant·e.

Dans le **parcours LSF**, vous bénéficierez dans les BCC4 et 5 d'enseignements, pratiques et théoriques, qui abordent les dimensions communicatives, linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et esthétiques de la LSF. L'objectif est que vous acquériez un niveau expert en langue des signes à l'issue de la L3, mais également des connaissances approfondies sur le milieu sourd et les enjeux posés par la place de la LSF, et que vous développiez des compétences d'information, de prise de recul et d'analyse de la langue et de ses usages par ses locuteurs et locutrices.

À noter au second semestre de la L1 une UE dédiée à la **présentation de différents métiers** en lien avec les sciences du langage, ainsi qu'aux **poursuites d'études** possibles après l'obtention de la L1 et au-delà.

Afin d'accompagner les personnes qui en auraient besoin, deux **dispositifs d'aide à la réussite** en petits groupes sont en outre proposés en L1 :

- des cours de méthodologie du travail universitaire
- un tutorat pédagogique dans les matières disciplinaires.

Les premiers sont obligatoires pour celles et ceux qui ont reçu une réponse « OUI SI » sur Parcoursup. Ces cours pourront, le cas échéant, accueillir quelques étudiant-e-s pour qui ce serait utile.

L'orientation en tutorat pédagogique, quant à elle, se fait sur la base d'un test de positionnement en début de semestre. Un suivi d'assiduité, pouvant éclairer le jury lors de l'examen des résultats à la L1, est effectué à chaque séance.

La L2 et la L3

À partir de la deuxième année, vous pouvez choisir de poursuivre le parcours entamé en L1 (LGO ou LSF), en y adjoignant, si vous le souhaitez, la coloration préprofessionnalisante « Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré ». Le passage d'une L1 ou L2 parcours LSF vers une L2 ou L3 parcours LGO est possible, sans démarche particulière de votre part. La réciproque ne l'est pas (candidature pour une entrée en L2 ou L3 parcours LSF à déposer au printemps sur la plateforme e-candidat).

En L3 débute le parcours « Français Langue Étrangère » pour celles et ceux qui le souhaitent, sans démarche de votre part si vous avez validé une L2 parcours LGO ou LSF à l'Université de Lille.

La L2 suit la même logique de structuration que la L1.

Elle comporte un **tronc commun** composé de quatre BCC obligatoires, dont l'anglais, et un BCC où vous pourrez choisir des enseignements dans une liste de cours.

Les enseignements des BCC1 et 2 permettent d'approfondir des matières déjà vues en L1. Le BCC3 est consacré à l'anglais.

Les enseignements du BCC4 permettent d'approfondir vos connaissances en sciences du langage (**parcours LGO**) et de maîtrise de la LSF sous tous ses aspects, tandis que le BCC5 vous aidera à préparer votre insertion professionnelle, notamment grâce à des cours d'ouverture (L2 LGO ou LSF dites « parcours type) ou en suivant l'option Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré (ME), accrochable aux deux parcours LGO et LSF.

La structure des enseignements de la **L3** diffère un peu de celle des années précédentes : le BCC 1, qui constitue le **tronc commun** aux trois parcours de la mention, regroupe les cours disciplinaires qui constituent un socle de connaissances dans une progression pédagogique sur l'ensemble de la licence ; le BCC 3 reste dédié à **l'anglais**. Il n'y a pas de BCC2.

Le contenu des BCC restants varient selon que vous poursuivez dans les parcours LGO et LSF (« parcours type » ou option « Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré »), ou que vous choisissiez le parcours « Français Langue Etrangère » (FLE) selon votre projet de formation et d'insertion professionnelle.

Dans les **parcours-type LGO** et **parcours LGO option Métiers de l'enseignement 1^{er} degré**, vous acquerrez dans le BCC4 des compétences et savoir-faire, tant dans le domaine des SdL que dans d'autres domaines, afin de préparer votre poursuite d'étude et votre insertion professionnelle.

Dans le **parcours-type LGO**, l'UE « Projet de l'Étudiant » du BCC5 prend alors une importance particulière, en particulier au S6, où s'ajoute une expérience professionnelle, qu'il s'agisse d'expérimenter la recherche en SdL, par le biais d'un **stage en laboratoire** ou d'un **Travail Encadré de Recherche**, ou de s'immerger dans un métier extra-universitaire (enseignement, informatique, édition, etc.) par le biais d'un stage.

Dans le **parcours LGO, option ME**, vous continuerez dans le BCC5 l'acquisition de connaissances et compétences utiles pour intégrer un master MEEF 1^{er} degré.

Dans le **parcours-type LSF**, vous poursuivrez dans les BCC 4 et 5 votre maîtrise de la LSF dans plusieurs de ses dimensions, et pourrez, si vous le souhaitez, vous présenter à l'entrée du master Interprétariat LSF/français.

Dans le **parcours FLE** que décrit le présent guide, vous suivrez deux BCC, utiles si votre projet est de vous engager dans un métier en lien avec le français langue étrangère : le BCC5 posera les bases en didactique et linguistique du FLE ; dans le BCC6, vous effectuerez, au choix, **Travail Encadré de Recherche en lien avec le FLE** ou **un stage** dans une structure œuvrant dans le champ du FLE. Une réussite dans le parcours FLE vous permettra de candidater à l'entrée du master Didactique du Français Langue Étrangère ou Seconde.

Selon les choix de parcours et d'option, à l'issue de la licence, vous pourrez poursuivre vos études en master et, le cas échéant, en doctorat, avec, à terme, une insertion professionnelle dans le secteur des métiers de l'enseignement ou de la formation (professeur-e des écoles ; professeur-e de Français Langue Étrangère ; professeur-e de LSF...), de la recherche (établissement d'enseignement supérieur ; CNRS ; Recherche & Développement dans des structures privées), du traitement automatique des langues, de la lexicographie, de la traduction, de l'interprétariat LSF/français, de l'édition, de la communication, etc.

L3 Français Langue Étrangère, semestre 5

Semestre 5	ECTS	vol.	Enseignant-e-s
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage			
<i>UE1 : Théories linguistiques 2</i>	3	24h	A. Jatteau
<i>UE2 : Linguistique comparée 1</i>	3	24h	M. Guérin
<i>UE3 : Psycholinguistique (construction du sens)</i>	3	24h	A. Buclier
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	<i>Noms communiqués à la rentrée</i>
BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation			
<i>UE1 : Approfondissement. 2 cours au choix parmi les suivants</i>	6		
Statistiques pour la linguistique		24h	A. Balvet
Morphologie 3		24h	D. Tribout
Sémantique et catégorisation		24h	F. Tayalati
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Didactique du FLE</i>	3	24h	H. Hu
<i>UE2 : Linguistique du FLE</i>	3	24h	G. Schaden
<i>UE3 : Langues vivantes nouvelles. 1 cours à choisir parmi la liste ci-dessous</i>	3	24h	
Arabe, danois, grec moderne, hongrois, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, tchèque			Cf. ici
BCC6 : Projet de l'étudiant			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant. 1 cours à choisir parmi la liste sous le lien ci-dessous</i>	3		
Cf. ici			

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL

UE 1 : Théories linguistiques 2

Enseignante : Adèle Jatteau

Pré-requis : il est utile d'avoir suivi le cours Théories Linguistiques 1.

Contenu :

Le cours introduit les courants théoriques majeurs de la linguistique contemporaine, dont le structuralisme tel qu'il s'est développé en Europe et aux États-Unis, la grammaire générative et la linguistique cognitive. Du point de vue épistémologique, il est montré qu'une théorie naît dans un contexte intellectuel plus large et ouvre de nouveaux champs de recherche, de nouvelles possibilités d'analyse, tout en imposant également des limites.

Compétences visées :

- Connaître les jalons historiques des théories linguistiques majeures du 19^{ème} au 20^{ème} s., l'histoire des auteurs et des concepts majeurs
- Situer les cadres théoriques utilisés dans les autres cours de la licence (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique...) dans l'histoire des idées ; les situer les uns par rapport aux autres (critiques, reprises, réinterprétations...)
- Savoir appliquer différents types d'analyse théorique à un même objet (analyse néogrammaticienne, structuraliste, générativiste, cognitiviste...)
- Être capable de lire des articles rédigés dans des cadres théoriques divers et d'identifier le cadre théorique dans lequel un article a été conçu

Bibliographie :

Sarfati, G.-E. 2020. *Linguistiques : Initiation aux grandes théories*. Paris : Armand Colin.

Fuchs, C. & Le Goffic, P. 1992. *Les linguistiques contemporaines*. Paris : Hachette Supérieur.

Mounin, G. 1972. *La linguistique du XX^e siècle*. Paris : PUF.

UE 2 : Linguistique comparée 1

Enseignant : Maximilien Guérin

Pré-requis : aucun

Contenu :

Le cours présente une introduction à la linguistique comparée et à la typologie des langues, en mettant l'accent sur les propriétés syntaxiques et morphologiques des langues. À travers l'étude de points particuliers tels que l'ordre des mots, les catégories verbales, etc., une réflexion sur les concordances et les diversités linguistiques observables de même que sur la notion de système sera proposée.

Compétences visées :

- Connaître la classification typologique des langues et savoir identifier le type d'une langue
- Savoir comparer les systèmes linguistiques
- Savoir analyser des exemples pour illustrer une propriété
- Comprendre la notion de « concept comparatif »

Bibliographie :

Comrie, B. 1989. *Language universals and linguistic typology*, 2nd éd. Chicago: The University of Chicago Press.

Creissels, D. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique* [2 Vol.]. Paris : Lavoisier.

Croft, W. 1990. *Typology and Universals*. Cambridge: Cambridge University Press.

Shopen, T. 2007. *Language Typology and Syntactic Description*, 2nd éd. [3 Vol.]. Cambridge: Cambridge University.

Sörös, A. 2008. *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues*, Bern : Peter Lang.

UE 3 : Psycholinguistique - Construction du sens

Enseignante : Adélie Buclier

Pré-requis : aucun

Contenu :

La psycholinguistique se situe au carrefour entre la linguistique, la psychologie, les neurosciences et l'informatique. L'objectif principal du psycholinguiste est de comprendre comment l'esprit (système cognitif) et le cerveau (système neurophysiologique) fonctionnent lors de l'apprentissage, de la compréhension et de la production du langage. Les psycholinguistes se posent des questions telles que :

- Pourquoi apprenons-nous à communiquer de manière symbolique, et comment construisons-nous le sens ?
- Par quels processus cognitifs un sujet humain met en œuvre le système d'une langue naturelle ?
- Est-ce qu'on peut penser (se représenter le monde, stocker des informations, effectuer des raisonnements/des associations, résoudre des problèmes, prendre des décisions etc.) sans langage ?
- Dans quelle mesure notre ou nos langues influencent notre manière de penser et de conceptualiser le monde ?

L'objet principal de ce cours est de dresser un bilan critique des travaux en ce domaine autour de la relation entre langage, processus cognitifs et fonctionnement cérébral. Plus précisément, il s'agira :

1. de faire le lien entre processus cognitifs (catégorisation, mémoire, raisonnement etc.) et traitement de l'information langagière de haut niveau (avec une attention particulière aux mécanismes de compréhension, d'identification du sens, de construction du lexique mental et de production du langage), et entre traitement langagier et activité cérébrale ;
2. de présenter et explorer les principales théories dans le domaine de la psycholinguistique
3. d'offrir un panorama des dernières découvertes dans le domaine de la construction du sens (représentation conceptuelle, encodage lexical, traitement des mots/des phrases/du discours, etc.)
4. d'examiner les méthodes utilisées dans la recherche psycholinguistique, interpréter les résultats issus de ces études et surtout comprendre comment ces données ont contribué au développement des principales théories psycholinguistiques.

Une attention particulière sera portée au caractère interdisciplinaire et aux démarches, souvent divergentes d'un point de vue méthodologique et théorique, des études psycholinguistiques.

Compétences visées :

- Compétences transversales générales :
 - développement d'un esprit de synthèse,
 - capacité à recueillir et compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).
- Compétences liées au champ de la discipline :
 - Capacité à : identifier les différentes approches théoriques et méthodologiques dans le domaine de la psycholinguistique, reconnaître les processus de traitement du langage et du fonctionnement cérébral impliqués dans l'encodage et le décodage de haut niveau, mener une réflexion empirique et savoir identifier un protocole/tâche expérimentale basique en s'appuyant sur les modèles théoriques les plus récents.

Bibliographie :

Caron, J. (1989). *Précis de psycholinguistique*. Paris: PUF.

Engemann, H., Hendriks, H., Hickmann, M., Soroli, E. & Vincent, C. (2015). How language impacts memory of motion events in English and French. *Cognitive Processing*, 16 (1): 209-213.

Fossard, M. & Macoir, J. (2016). Apports de la psycholinguistique. In J.-M. Kremer, E. Lederlé, C. Maeder (Eds), *Guide de l'orthophoniste. Savoirs fondamentaux de l'orthophoniste. Savoirs dans le domaine des sciences du langage* : 68-75.

Hickmann, M., Engemann, H., Soroli, E., Hendriks, H. & Vincent C. (2017). Expressing and categorizing motion in French and English: Verbal and non-verbal cognition across languages. In I. Ibarretxe-Antuñano (ed.), *Motion and space across languages and applications*, 61-94. Human cognitive processing series. Amsterdam: John Benjamins.

Menn, L. & Dronkers, N. (2016). *Psycholinguistics: Introduction and Applications* (2nd edition). San Diego: Plural Publishing.

De Groot, A. & Hagoort, P. (2018). *Research Methods in Psycholinguistics and the Neurobiology of Language: A practical guide*. NJ: John Wiley & Sons.

Singleton, D. (2016). *Language and the lexicon*. NY: Routledge.

Soroli, E. (2012). Variation in spatial language and cognition: exploring visuo-spatial thinking and speaking cross-linguistically. *Cognitive Processing*, 13 (1): 333-337.

Soroli, E. & Hickmann, M. (2011). Language and spatial representations in French and in English: Some evidence from eye-movements. In G. Marotta, A. Lenci, L. Meini & F. Rovai (eds.), *Space in Language*, 581-597. Pisa: Edizioni ETS ISBN: 978-884672902-6.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : noms communiqués à la rentrée

Pré-requis : communiqué à la rentrée

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC, car l'anglais ne se compense avec aucune autre UE au sein de ce BCC.

BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation

UE 1 : Approfondissement

2 cours à choix parmi les enseignements ci-dessous :

- **Enseignement** : Statistiques pour la linguistique

Enseignant : A. Balvet

Pré-requis : aucun

Contenu :

"La linguistique est la science statistique type ; les statisticiens le savent bien ; les linguistes l'ignorent encore." (P. Guiraud, 1959)

La citation de P. Guiraud pose des questions fondamentales : la compétence linguistique obéit-elle à des lois statistiques ? Dans quelle mesure des paramètres non linguistiques tels que l'âge, le sexe, ou le niveau d'études influencent-ils les productions langagières ? Afin d'aborder ces questions centrales pour une Science du Langage, une introduction aux méthodes et outils statistiques pour la linguistique est proposée. Ce cours

visé à doter les étudiant·e·s des compétences nécessaires pour analyser de manière rigoureuse des données linguistiques, en intégrant la dimension sociolinguistique (ex. : analyse de l'emploi différencié des pronoms personnels dans un discours en fonction de l'appartenance politique) et expérimentale (ex. : performances de reconnaissance de mots/non mots selon le profil d'un locuteur). Ils seront initiés à l'utilisation d'outils statistiques pour explorer et visualiser les données linguistiques, ainsi qu'à la compréhension des principes sous-jacents aux statistiques descriptives. Une introduction aux statistiques inférentielles sera également proposée, afin de présenter les fondements de l'inférence statistique dans le domaine linguistique (test d'hypothèses, corrélations, tests d'association). À travers des projets de recherche et des études de cas, les étudiant·e·s développeront leurs compétences en analyse statistique, en interprétation des résultats et en présentation des conclusions.

Compétences visées :

- Appliquer des méthodes graphiques et des méthodes calculatoires pour caractériser des données linguistiques
- Repérer des tendances au sein de données linguistiques : loi de distribution et données aberrantes
- Poser des hypothèses pour aborder les statistiques inférentielles : corrélations, régression, tests d'association
- Interpréter des résultats statistiques et présenter des conclusions

Bibliographie : des articles seront distribués en cours.

➤ **Enseignement :** Morphologie 3

Enseignante : Delphine Tribout

Pré-requis : aucun

Contenu :

Ce cours est consacré à la morphologie constructionnelle. Il approfondira certains aspects abordés en morphologie 1, en particulier les rapports entre la morphologie et l'organisation du lexique. Puis seront abordées des problématiques liées aux interfaces, en particulier entre flexion et construction, ou entre morphologie et syntaxe. Enfin, seront étudiées les irrégularités observables dans la construction de lexèmes, tant du point de vue de la forme que du point de vue du sens.

Compétences visées:

- Maîtriser les principes de base de la morphologie actuelle
- Connaître les principaux procédés de formation de mots en français
- Savoir analyser d'un point de vue morphologique les unités qui constituent le lexique français
- Savoir identifier les problèmes lors la formation de nouveaux mots.

Bibliographie :

Apothéoz, D. (2002). *La construction du lexique français*, Paris : Ophrys.

Aronoff, M. & Fudeman, K. (2005). *What is Morphology*, Oxford Blackwell Publishing.

Fradin, B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : PUF.

➤ **Enseignement :** Les bases sémantiques de la catégorisation

Enseignant : Fayssal Tayalati

Pré-requis : aucun

Contenu :

Le cours propose une introduction à quelques théories de la catégorisation (conditions nécessaires et suffisantes, prototype...) de même qu'une application des théories introduites à certaines parties du discours (verbes, noms et adjectifs) en privilégiant l'aspect sémantique comme critère de classification.

À la lumière des sous-classes étudiées, il ressortira nettement que les catégories des grammairiens puis, plus tard, des linguistes sont des constructions théoriques instables aux contours sans cesse redessinés.

Compétences visées :

- Être capable de reconnaître les théories mobilisées et à identifier les propriétés sémantiques (action, état, qualité, etc.) retenues pour l'élaboration des classes de mots

Bibliographie : sera fournie en cours

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

UE 1 : Didactique du FLE 1

Enseignante : Huiyun Hu

Pré-requis : aucun

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'étudier l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S, des méthodes traditionnelles à l'approche actionnelle. Les étudiant·e·s seront amené·e·s à découvrir les différentes démarches et supports didactiques utilisés du XIX^{ème} siècle à nos jours et à réfléchir sur les supports qu'ils ont déjà croisés dans leur parcours d'apprenant de langue. Les réflexions seront menées en groupe à partir d'un carnet de bord.

Compétences visées :

- Être capable de situer les pratiques pédagogiques au sein de l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S
- Savoir développer un regard réflexif sur les différentes difficultés/stratégies d'apprentissage

Bibliographie :

Besse, H. (1985). *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris, Didier/Credif.

Gaonac'h, D. (1991). *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier

Puren, C. (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan/ CLE International.

Puren, C. (1994). *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*, Paris, Didier.

UE 2 : Linguistique du FLE 1

Enseignant : Thomas de Fornel

Pré-requis : aucun

Contenu :

Dans ce cours, nous allons étudier l'ordre des mots du français dans le cadre d'une analyse syntaxique distributionnelle. Y seront présentées quelques notions fondamentales de syntaxe comme celles de syntagme et de tête. Nous verrons en particulier comment identifier les syntagmes, et de quel type peuvent être ces derniers. Si le français est la langue principale étudiée, il sera contrasté avec d'autres langues romanes, et ses spécificités seront ainsi mieux mises en lumière.

Compétences visées :

- Prendre conscience du fait qu'une phrase est une structure hiérarchisée
- Prendre conscience de la diversité des langues, et des principes qui régissent cette diversité
- Savoir situer le français d'un point de vue syntaxique par rapport aux autres langues

Bibliographie : sera fournie en cours

UE 3 : Langues vivantes nouvelles

1 cours à choisir dans la liste ci-dessous : Arabe, danois, grec moderne, hongrois, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, tchèque. Cf. [ici](#).

BCC 6 : Projet de l'étudiant

UE1 : Projet de l'étudiant

1 cours à prendre dans la liste à choix de l'université : cf. [ici](#).

L3 Français Langue Étrangère, semestre 6

Semestre 6	ECTS	vol.	Enseignant-e-s
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage			
<i>UE1 : Formalismes linguistiques</i>	3	24h	M. Kaczmarek, D. Tribout
<i>UE2 : Linguistique comparée 2</i>	3	24h	A. Tsikulina
<i>UE3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction</i>	3	24h	D. Livet
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	<i>Noms communiqués à la rentrée</i>
BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation			
<i>UE1 : Approfondissement. 2 cours au choix parmi les suivants</i>	6		
Grammaire de construction		24h	<i>Nom communiqué à la rentrée, sous réserve d'ouverture</i>
Phonologie contemporaine		24h	C. Patin
Neurolinguistique		24h	E. Soroli
Sociolinguistique 2		24h	M. Kaczmarek
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Didactique du FLE 2</i>	3	24h	T. de Fornel
<i>UE2 : Linguistique du FLE 2</i>	3	24h	H. Hu
<i>UE3 : Langues vivantes nouvelles</i>	3	24h	
Arabe, danois, grec moderne, hongrois, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, tchèque			Cf. ici
BCC6 : Projet de l'étudiant			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant. Au choix entre les deux propositions suivantes</i>	3		
Travail Encadré de Recherche			
Stage			

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Formalismes linguistiques

Enseignantes : Marion Kaczmarek, Delphine Tribout

Pré-requis : connaître les principales fonctions syntaxiques (sujet, COD, COI, attribut du sujet, du COD, ...)

Contenu :

Le cours est une introduction à l'utilisation de formalismes en linguistique. Il présentera deux formalismes syntaxiques qui ont une place importante dans l'histoire de la linguistique formelle.

Compétences visées :

- Savoir utiliser une grammaire formelle pour analyser une phrase :
- Savoir représenter formellement une phrase du français.

Bibliographie :

Abeillé, A. (2007). *Les grammaires d'unification*, chap. 1 La grammaire lexicale fonctionnelle. Paris : Lavoisier.
Bresnan, J. (2001). *Lexical-Functional Syntax*. Oxford : Blackwell.

UE 2 : Linguistique comparée 2

Enseignante : Alina Tsikulina

Pré-requis : aucun

Contenu :

Le cours vise à donner, à travers l'examen de certaines constructions lexicales et syntaxiques, un aperçu des divergences et convergences qui peuvent exister entre les langues, voire au sein d'un même 'type' de langues. Plus particulièrement, il est réservé aux problématiques liées aux unités phraséologiques qui peuvent différer dans leur structure ainsi que dans leur sémantique d'une langue à l'autre. Une attention particulière sera consacrée aux collocations et aux expressions idiomatiques du français, de l'anglais et du russe.

Compétences visées :

- Être capable de mener à bien une analyse linguistique contrastive
- Être capable de discerner des variations inter-typologiques ainsi qu'intratypologiques
- Comprendre les mécanismes responsables de la diversité linguistique et de ses évolutions diachroniques

Bibliographie :

Beavers, J., Levin, B. & Tham, W.D. 2010. The Typology of Motion Expressions Revisited, *Linguistics*, 46: 331–377.
Edmonds, A. 2013. Une approche psycholinguistique des phénomènes phraséologiques : le cas des expressions conventionnelles. *Langages* 189 : 121-138.
Espinal, M. T. & Mateu, J. 2019. Idioms and Phraseology. *Oxford Research Encyclopedia of Linguistics*. Oxford : Oxford University Press.
González Rey, I. 2015. *La phraséologie du français*. Toulouse : PUM.
Hoelbeek, T. 2017. Contrastive Analysis. In *The Evolution of Complex Spatial Expressions within the Romance Family*. Leiden, The Netherlands: Brill.
Tutin, A. & Grossmann, F. 2002. Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue française de linguistique appliquée* 8 (1) : 7-25.

UE 3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction

Enseignante : Delphine Livet

Pré-requis : aucun

Contenu :

Les dictionnaires, imprimés et électroniques, rendent une multitude de services : aide à la compréhension d'énoncés écrits ou oraux, aide à la recherche du mot le plus adapté dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique, etc.

Mais, pour que ces services soient efficaces, il importe d'identifier préalablement son besoin linguistique afin de choisir l'outil dictionnaire qui y répondra le mieux et de pouvoir ainsi exploiter les nombreuses informations que les répertoires recèlent.

En nous concentrant plus spécifiquement sur les dictionnaires d'apprentissage et les dictionnaires bilingues, nous établirons une typologie grâce à l'étude des similitudes et des différences constatées entre ces différents outils. Nous nous attacherons ensuite à comprendre, en nous appuyant sur plusieurs répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés, ainsi que les modalités d'organisation et de rédaction au sein des articles, en nous aidant de leurs codifications : codifications symboliques, typographiques, textuelles et graphématiques.

L'objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

1. Découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques
2. Identifier les services attendus des dictionnaires et savoir comment les exploiter
3. (pour les futur·e·s enseignant·e·s) : être en mesure de guider les manipulations dictionnaires d'élèves.

Bibliographie :

Rey, A. 2008. *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : noms communiqués à la rentrée

Pré-requis : communiqué à la rentrée

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC, car l'anglais ne se compense avec aucune autre UE au sein de ce BCC.

BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation

UE 1 : Approfondissement

2 cours à choix parmi les suivants :

- **Enseignement** : Grammaire de Construction (*sous réserve d'ouverture en 2023-24*)

Enseignant : sera communiqué ultérieurement

Pré-requis : aucun

Contenu :

Pour certains, la construction serait l'unité fondamentale de la grammaire, quel que soit le domaine : morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, phonologie. Mais dans ce cas, qu'est-ce qu'une construction ? Un tel concept peut-il être utile pour rendre compte de faits complexes ? Pour en décider, le cours partira d'exemples concrets, principalement issus de la syntaxe – mais aussi d'autres domaines –, et s'intéressera aux théories qui sous-tendent le concept de construction : les Grammaires de construction, qui sont des grammaires cognitives, fondées sur l'usage (le travail d'analyse nécessite donc l'interrogation de corpus). Ce type d'approche fournit aussi des outils pour la comparaison de langues et/ou la perspective typologique

Compétences visées :

- Être capable d'identifier différents types de constructions et de les analyser
- Savoir mobiliser des connaissances multiples issues des différents domaines de la linguistique

Bibliographie :

Legallois, D. & Gréa, P. 2006. [La grammaire de construction](#). In *Autour des grammaires de constructions et de patterns*, D. Legallois & J. François (éds), 5-27. Cahiers du CRISCO 21.

- **Enseignement** : Phonologie contemporaine

Enseignant : Cédric Patin

Pré-requis : il est recommandé d'avoir suivi les cours Phonétique & phonologie 1 et 2 et conseillé d'y avoir obtenu de bons résultats.

Contenu :

Le cours de Phonologie contemporaine approfondit et élargit les notions de phonologie vues en L1-L2. Ce cours, après qu'aient été rappelées quelques notions élémentaires de phonétique et phonologie, consistera en une présentation des méthodologies et modèles avancés d'analyse de la phonologie des langues, à travers l'introduction de nouveaux outils (traits distinctifs, contraintes, dérivations...). Les différents cadres abordés seront pratiqués par des exercices sur des langues diverses, afin de comprendre les avantages et les limites de chacun.

Compétences visées :

- Connaître les approches majeures de la phonologie contemporaine, en les situant les unes par rapport aux autres (critiques, reprises...)
- Être capable d'appliquer ces approches à des problèmes phonologiques concrets

Bibliographie :

Carvalho, J. B. de, Nguyen, N. & Wauquier-Gravelines, S. 2010. *Comprendre la phonologie*. Paris : Presses universitaires de France.

Hayes, B. 2009. *Introductory Phonology*. Malden (MA).

➤ **Enseignement** : Neurolinguistique - Troubles du langage acquis et développementaux

Enseignante : Efstathia Soroli

Pré-requis : il est recommandé d'avoir suivi le cours de Psycholinguistique du S4 et/ou du S5

Contenu :

L'objectif principal de ce cours est de présenter les mécanismes de traitement du langage en parallèle avec les processus neurophysiologiques lors d'un dysfonctionnement langagier. Dans la première partie de ce cours, nous présenterons les différents modèles théoriques du domaine (localistiques, anatomofonctionnels, néo-connexionnistes, holistiques etc.) permettant d'expliquer les mécanismes neurophysiologiques du langage, leurs similitudes et différences, ainsi que leur implication et pertinence pour l'étude des pathologies du langage.

Nous aborderons des questions telles que :

- Est-ce que l'hémisphère gauche du cerveau est vraiment spécialisé pour le langage ?
- Si l'on perd la faculté de parler à la suite d'une lésion ou d'un accident vasculaire cérébral, pouvons-nous réapprendre à parler ?
- Dans quelle mesure les propriétés des langues ont un impact sur les stratégies que développent les locuteurs avec trouble ?
- Si on est dyslexique, dysphasique, dyspraxique est-ce que notre cerveau est différent des autres ?
- Quelles sont les causes d'un trouble du langage ?

Le cours aborde ces questions liées aux processus de perte et de réappropriation des langues dans des situations de dysfonctionnement - acquises (par ex. aphasie) et développementales (par ex. troubles dys) - et propose un large aperçu des avancées scientifiques dans le domaine de la Neurolinguistique. Plus précisément, le but de ce cours est :

- de présenter les bases du fonctionnement neurobiologique du langage et les principaux modèles neurophysiologiques du domaine ;
- de dresser un bilan critique des travaux et des techniques utilisées par les chercheurs (par ex. oculométrie, imagerie cérébrale etc.) lors de l'étude du comportement verbal et non-verbal des locuteurs présentant des troubles du langage;
- de faire le point sur les résultats acquis, et de situer les problèmes essentiels qui s'y posent ;
- d'explorer les facteurs qui peuvent influencer le comportement langagier des sujets présentant des troubles ;
- et de s'interroger sur la variabilité inter-individuelle et intra-trouble, ainsi que sur la pertinence des modèles théoriques les plus répandus (par ex. théories de dissociations).

Compétences visées :

- Compétences transversales générales :
 - lectures sélectives, développement d'un esprit de synthèse ;
 - capacité à recueillir et compiler des informations, et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés) ;
- Compétences liées au champ de la discipline :
 - capacité à identifier les principaux troubles et comprendre les mécanismes langagiers et les processus cognitifs impliqués lors d'un trouble acquis ou développemental ;
 - savoir s'interroger et se positionner par rapport aux modèles neurolinguistiques récents ;

Bibliographie :

De Zubicaray, G. & Schiller, N. (2019). *The Oxford Handbook of Neurolinguistics*. Oxford University Press.

Hickok, G. & Poeppel, D. (2007). The cortical organization of speech processing. *Nature Reviews Neuroscience* 8, 393-402.

Hickmann, M. & Soroli, E. (2015). From language acquisition to language pathology: cross-linguistic perspectives. In C. Artésano & M. Jucla, (eds.) *Neuropsycholinguistic perspectives on language cognition: towards a comprehensive view of the neuropsychology of language*, 46-60. New York: Psychology Press.

Soroli, E. (2018). Event processing in agrammatic aphasia: does language guide visual processing and similarity judgments? *Aphasiology*, 32(1): 219-221.

Soroli, E., Sahraoui, H. & Sacchett, C. (2012). Linguistic encoding of motion events in English and French: Typological constraints on second language acquisition and agrammatic aphasia. *Language, Interaction & Acquisition*, 3 (2): 261–287.

Soroli, E., Szenkovitz, G. & Ramus, F., (2010). Exploring dyslexics' phonological deficit III: Foreign speech perception and production. *Dyslexia*, 16: 318-340.

➤ **Enseignement** : Sociolinguistique 2

Enseignante : Marion Kaczmarek

Pré-requis : aucun

Contenu :

Après un rappel des méthodologies permettant l'analyse sociolinguistique, ce cours confrontera les étudiant-e-s à la pratique de l'enquête sociolinguistique (questionnaire, corpus).

À partir d'une thématique définie en amont, il s'agira ensuite d'élaborer un protocole de recueil de données et de les analyser.

Compétences visées :

- Être capable d'utiliser l'entretien et le questionnaire comme moyens pour recueillir des données sociolinguistiques ;
- Être capable d'analyser des phénomènes variationnels, en s'appuyant sur les concepts centraux de la sociolinguistique.

Bibliographie : sera fournie en cours.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

UE 1 : Didactique du FLE 2

Enseignant : Thomas de Fornel

Pré-requis : aucun

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiant-e-s à réfléchir sur l'élaboration d'une unité didactique de français langue étrangère sur une thématique au choix (grammaire, lexique, phonétique, culture, littérature, FOS). Les étudiant-e-s seront amené-e-s à réaliser des activités originales sur la base de supports variés portant sur les quatre compétences de production/compréhension écrite et orale. Chaque séance du cours sera centrée sur une compétence spécifique. Une attention particulière sera donnée à l'enseignement de la grammaire en classe de FLE en montrant également comment son statut a évolué dans les manuels de FLE au fil du temps.

Compétences visées :

- Être capable de concevoir un cours de français langue étrangère pour des publics variés et sur des supports différents

Bibliographie :

Bertocchini, P. & Costanzo, E. 2009. *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*. Paris : Clé International.

Boyer, H., Butzbach-Rivera, M. & Pendanx, M. 1990. *Nouvelle introduction à la didactique du FLE*. Paris : Clé International.

Courtillon, J. 2002. *Elaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette.

Cuq, J. P. & Gruca, I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Riégel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.

Robert, J. P., Rosen, E. & Reinhardt, C. 2011. *Faire classe en FLE. Une approche actionnelle et pragmatique*. Paris : Hachette.

Tagliante, C. 2006. *La classe de langue*. Paris : Clé International.

UE 2 : Linguistique du FLE 2

Enseignante : Huiyun Hu

Pré-requis : aucun

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'étudier les régularités de l'ordre des mots en français, en focalisant sur les ruptures de l'ordre canonique pour des raisons communicationnelles. Après avoir travaillé les notions de thème et de rhème, nous allons examiner les mises en relief thématiques et rhématiques en français et notamment la dislocation, les structures clivées ou encore les constructions bipartites. Les questions sur la didactisation de ces notions linguistiques seront abordées à la fin de ce cours.

Compétences visées :

- Savoir analyser les données linguistiques d'une situation de communication, en tenant compte à la fois de la forme du message et du contexte de sa production.
- Être capable de développer une argumentation avec esprit critique.

Bibliographie : sera précisée en cours

BCC 6 : Projet de l'étudiant

UE 1 : Projet de l'étudiant

Au choix parmi les deux enseignements suivants :

- **Enseignement** : Travail Encadré de Recherche (TER)

Référente : Adèle Jatteau

Contenu :

Un TER constitue une initiation à la recherche en linguistique à travers la réalisation d'une étude menée sur un aspect de la langue. Cette initiation comprend les principales étapes d'un travail de recherche : délimitation d'une problématique, constitution d'un corpus d'étude, analyse de données, rédaction d'un document de synthèse (environ 15 pages).

Plusieurs enseignant-e-s proposent des sujets de TER. La liste des sujets proposés et des enseignant-e-s disponibles pour encadrer des TER sera régulièrement mise à jour sur le cours Moodle « L3 – SDL – TER & Stages ».

Compétences visées :

- Savoir formuler une question de recherche
- Rassembler des données relatives à la question de recherche et les analyser
- Être capable de confronter ses résultats à ceux de travaux antérieurs

- **Enseignement** : Stage

Référente : Adèle Jatteau

Contenu :

Un stage offre un moyen de conforter son projet professionnel en s'immergeant dans le monde du travail. Le stage, qui fait l'objet d'une convention, peut être réalisé dans des établissements scolaires ou préscolaires (crèches, écoles, collèges, lycées), dans des structures privées (associations, maisons d'édition, entreprises de développement d'outils de traitement automatique du langage...) ou publiques (laboratoire de recherche par

exemple). D'une durée d'une quarantaine d'heures, il doit être en lien avec la formation et le projet professionnel. La réalisation d'un stage implique la rédaction d'un rapport (environ 15 pages) en fin de stage. Les étudiant-e-s intéressé-e-s doivent trouver eux-mêmes leur lieu de stage. Plus d'informations sur le cours Moodle « L3 – SDL – TER & Stages ».

Compétences visées :

- Savoir se présenter et argumenter une demande de stage
- Mettre en perspective les savoirs théoriques et les observations de terrain
- Rendre compte de son observation

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences feront l'objet d'un document séparé, mis à disposition des étudiantes et étudiants sur le Moodle « Secrétariat licence SDL » en septembre.

Les bibliothèques de la faculté des Humanités

BIBLIOTHÈQUE HUMANITÉS

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

Départements Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact : 03 20 41 61 81 – bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services :

Du lundi au jeu : 8h à 20h et le vendredi de 8h à 19h

Ouverture les samedis de 9h à 13h à partir du 1^{er} octobre 2022.

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

Twitter : @BHUMA_UnivLille

Instagram : @BHUMA_UnivLille

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 70 000 monographies, dont 55 000 cataloguées, ainsi que plus de 770 titres de périodiques. Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation).

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD (Lillocat). La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques :

<https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).

- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.

- Un poste informatique est dédié à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.

- Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de bhuma@univ-lille.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques). Des ateliers d'écriture littéraire et des séances de lecture publique (La Sirène) sont ouverts à tous.

De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr> ainsi que sur les réseaux sociaux.

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Bâtiment B, salle B.659, niveau 0
Département Langues et cultures antiques

L'équipe :

Responsable : M. Christophe Hugot
Tél. 03.20.41.64.07 – Courriel : bsa@univ-lille.fr

Ouverture et services :

Ouverture du lundi au vendredi (9h–17h30). Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Une extension des horaires à 8h-20h, du lundi au vendredi, est envisagée pour la rentrée universitaire 2022-2023.

Web et réseaux sociaux :

Site de la BSA : <https://bsa.univ-lille.fr/>
Insula, le blog : <https://insula.univ-lille3.fr/>
La BSA sur Twitter et Instagram : @bsaLille
Chaine Youtube : www.youtube.com/channel/UCcwlFhVfkmaDQfuh1W67DoQ

Labellisée « Collection d'excellence » (CollEx) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant plus de 40.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

BIBLIOTHÈQUE MICHELET
HISTOIRE – GÉOGRAPHIE - HISTOIRE DE L'ART
Bâtiment A – Salle A2.398

L'équipe :

Responsable : Sandrine Gimenez - sandrine.gimenez@univ-lille.fr
Adjointe : Élodie Plancot - elodie.plancot@univ-lille.fr

Contact mail : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr
Tél : 03 20 41 62 73

Horaires d'ouverture (à partir du 19 septembre 2022) :

Lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

Horaires pendant les pauses pédagogiques : lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Fermeture les jours fériés et 2 semaines à Noël

Retrouvez-nous sur le web :

Site web : <https://michelet-biblio.univ-lille.fr/>

Page web : <https://bushs.univ-lille.fr/reseau/michelet/>

Présence sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@Michelet_ULille](https://twitter.com/Michelet_ULille)

Instagram : [michelet_ulille](https://www.instagram.com/michelet_ulille)

Facebook : [@BibliothequeMicheletULille](https://www.facebook.com/BibliothequeMicheletULille)

Présentation de la Bibliothèque

* Les collections

La bibliothèque Michelet propose plus de 33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et en **histoire de l'art** disponibles en grande partie en libre-accès. Les documents se présentent sous la forme de monographies, usuels, catalogues d'exposition, actes de colloque et de périodiques. Certains ouvrages et périodiques sont classés en réserve. Leur consultation se fait sur demande à l'accueil de la bibliothèque.

- Pour l'histoire-géographie :

Le fonds en histoire concerne les périodes *médiévale, contemporaine* et *moderne*.

La documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille est labellisée "**Collection d'excellence**" (Collex)

La **cartothèque** rassemble 200 cartes de géographie et d'histoire, des cartes topographiques et de photographies satellites. Elle est consultable sur : <https://michelet-biblio.univ-lille.fr/cartotheque>

Le **fonds documentaire "Concours"** aide les étudiants à préparer le CAPES en histoire-géographie et l'agrégation d'histoire.

- Pour l'histoire de l'art :

Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la *peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme*. Il inclut aussi la *muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial*. En "arts divers" sont regroupés le *design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre, etc.*

* Les équipements et espaces de travail disponibles

La bibliothèque dispose de 200 places dont :

- **4 espaces de co-working** (5 personnes par box et sur réservation à l'accueil de la bibliothèque).

- **Une salle de travail collaborative spécial Concours** : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.

- **4 postes informatiques** pour les recherches documentaires et un agrandisseur de texte destinés aux malvoyants.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, des cafés-lecture, à la bourse aux livres et organise des visites guidées.

Construisez votre parcours de formation

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel et choisir parmi une offre de formation très large. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) pour faciliter votre insertion professionnelle. Au sein de toutes les mentions de licence et de master, des enseignements sont dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des « softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'interdisciplinarité.

Au premier semestre de la Licence : c'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université. Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») « intégration » qui est conçue pour les aider à bien démarrer leurs études universitaires. Les étudiants sont :

- familiarisés aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle).
- informés des modalités d'organisation des études et découvrent les services supports (learning center, centres ressources langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.), tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

Aux semestres qui suivent, les étudiants peuvent choisir une Unité d'Enseignement « projet étudiant » (UE PE). L'UE « Projet de l'étudiant », c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou une partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence.

Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application **Choisis Ton Cours**, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (du 15 au 23 sept) et janvier (calendrier à déterminer).

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de vos trois années de Licence).

L'UE projet de l'étudiant, c'est trois types d'enseignement :

- **des enseignements transversaux :** tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une langue vivante... qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des enseignements ouverts,** proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **des enseignements spécifiques :** votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche... Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Le pôle Transversalité

Le pôle transversalité a en charge la mise en place des enseignements transversaux, à l'exception de ceux portés par la DAPI (UE PE Intégration), le SUAPS ou le CLIL.

Les enseignements sont répartis sur les différents campus où les étudiant·e·s pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière et de l'offre qui leur est proposée :

- sur le site du campus Cité Scientifique
- sur les sites du campus Lille-Moulins-Ronchin

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing

Vous trouverez toutes les informations utiles (calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emplois du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) sur les pages Moodle, propres à chaque campus :

- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Cité Scientifique
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Lille-Moulins-Ronchin
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Pont-de-Bois

Contacts par campus :

dif-transversalité-cs@univ-lille.fr

dif-transversalité-lmr@univ-lille.fr

dif-transversalité-pdb@univ-lille.fr

Site internet : <https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel-ue-pe/>

Les services numériques incontournables

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type pre-nom.nom.etu@univ-lille.fr.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement : ent.univ-lille.fr

APPLICATION LILU

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

La nouvelle application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment sera également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, l'emploi du temps sera accessible pour une partie des formations (déploiement complet jusqu'en 2024).

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur-ice-s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

TRAVAILLER À DISTANCE : ZOOM

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec [FUN](#) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTEs

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des pré requis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIG BLUE BUTTON

BigBlueButton est intégré directement à la plateforme pédagogique Moodle pour lancer une classe virtuelle et propose l'option "réunions privées" pour le travail de groupes. BigBlueButton est également accessible via la plateforme Pod qui permet de planifier des classes virtuelles et d'enregistrer les sessions.

ACCÉDER À CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

Adresse : infotuto.univ-lille.fr

CLIL : Centre de Langues de l'Université de Lille

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC)
- le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2
- un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD, FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 88

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

 Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>.

Pôle DELANG : accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

Campus Pont-de-Bois

Pour les UE d'anglais (toutes composantes), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Infocom et Sciences de l'Éducation), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

Si vous pouvez changer de langue vivante entre le semestre 1 et le semestre 2, à partir du semestre 2, ce n'est plus possible : la même langue doit être suivie ensuite, tout au long du parcours de licence, afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.

Certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (*)
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand
- TOCFL - Certification des compétences en chinois

Contact CLE : mireia.sanchezmolas@univ-lille.fr

(*) La certification CLES est prise en charge par l'établissement pour les étudiant·es inscrit·es à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public

Contact : cles@univ-lille.fr

Cf. la plaquette du CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Contact CNaVT : sarah.pekelder@univ-lille.fr

Contact GOETHE Zertifikat : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr

Contact TOCFL : philippe.chevalerias@univ-lille.fr

Contact TOEIC : certifications@univ-lille.fr

Veuillez-vous référer à la page du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications> pour plus de détails.

LE CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues...

L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Pour plus de précisions : <https://clil.univ-lille.fr/crl> | Contact : crl@univ-lille.fr

La Maison de la Médiation : informer et prévenir

Ouverte à tout·e·s, étudiant·e·s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout·e étudiant·e ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>, rubrique « Signalement », onglet « Comment faire un signalement ».

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Localisation des services du campus Pont-de-Bois

CAMPUS PONT-DE-BOIS	
<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des Humanités (Départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage) • Faculté des langues, cultures et sociétés (Départements Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales) • Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (institut des sciences sociales - sauf pour relais inscriptions, voir campus Cité scientifique) • Département sciences de l'Information et du document • Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation) • Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI) 	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
BÂTIMENT A - ENTREE A8	
<p>SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, ...</i></p> <p>Relais scolarité Pont-de-Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant <p>INTERNATIONAL Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • Programmes d'échanges : contactez le service RI de votre faculté - https://international.univlille.fr/contacts/contacts/titredesejour@univ-lille.fr • label-international@univ-lille.fr <p>Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/</p> <p>Dépt. d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr 	<p>Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr <p>Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) <p>Pôle transversalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr <p>Pépîte (entrepreneuriat)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.95/97 • https://pepите-nord.pepitizy.fr/fr <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.73.26 / 73.97 bveh.pdb@univ-lille.fr • Demande d'exonération des droits d'inscription : info-exo@univ-lille.fr <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03 62 26 93 00 • sumpps@univ-lille.fr
BÂTIMENT B	
<p>Centre de ressources en langues (face amphi B3) https://clil.univ-lille.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03 20 41 68 13 crl@univ-lille.fr 	
BÂTIMENT F	
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SHS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.12 sec-edshs@univ-lille.fr <p>doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</p>	<p>BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)</p> <p>Formation continue et alternance</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr • formationpro.univ-lille.fr
BÂTIMENT D	
	<p>HALL BÂTIMENT A</p>

SCD - Bibliothèque universitaire provisoire <ul style="list-style-type: none">• 03.20.41.70.00• https://bushs.univ-lille.fr/	Service culture <ul style="list-style-type: none">• culture.univ-lille.fr
COMPLEXE SPORTIF	
SUAPS (sports) <ul style="list-style-type: none">• 03.20.41.62.69• sport.univ-lille.fr	

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



<https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage>